

étendre ou modifier les programmes lancés dans plusieurs régions du pays, après la conférence fédérale-provinciale sur les pêches. Il ne m'a pas éclairé non plus sur les dépenses que le gouvernement pourrait demander au Parlement d'approuver afin de mettre en œuvre les recommandations du projet de résolution.

Voilà des questions qui méritent une réponse. Sinon, comment saurions-nous si la loi proposée par le ministre serait une mesure utile?

M. Patterson: Monsieur l'Orateur, j'ignore si les membres du comité sont disposés à mettre fin, avant cinq heures, au débat sur ce projet de résolution; au cas où il en serait ainsi, je serai assez bref dans mes remarques. Nous avons écouté avec intérêt le ministre des Pêcheries exposer assez brièvement les progrès accomplis ces deux dernières années. Il est regrettable que le ministre n'ait pas fourni plus de précisions sur les plans ultérieurs et sur ses projets des deux prochaines années, mettons. Quant au projet de résolution, il ne fournit aucun détail sur les propositions du ministre ayant trait aux mesures qui seront prises à la suite de ce débat. Je remarque que le discours du trône avait promis d'adopter des mesures au cours de la présente session pour aider l'industrie de la pêche au pays. Je me demande si le ministre présentera seulement un bill ou s'il estime qu'une série de mesures sera nécessaire pour atteindre ses objectifs en ce qui concerne l'industrie de la pêche au Canada.

Inutile d'insister longuement sur la valeur des pêcheries pour le pays. Il y a quelques jours, l'honorable député de Comox-Alberni, je crois, a signalé que, selon l'*Annuaire du Canada*, la situation était plutôt statique dans l'industrie de la pêche. La valeur marchande totale de cette industrie s'élève à environ 250 millions de dollars. Rappelant que cela n'intéresse pas que notre pays, l'*Annuaire du Canada* signale qu'environ le tiers seulement de cette production est consommé au pays et que le reste est expédié à l'étranger frais, congelé, en conserve, salé, séché ou autrement.

L'*Annuaire* ajoute que le Canada est l'un des principaux fournisseurs de poisson et de produits du poisson sur les marchés mondiaux,

et que la valeur de ces exportations vient au troisième rang après celles du Japon et de la Norvège. Même si la valeur de cette industrie est loin d'atteindre celle d'autres industries, il reste que cette ressource exerce une influence considérable sur l'économie du pays.

L'honorable député de Queens-Lunenburg a parlé de la valeur nutritive de ce produit et a signalé que la consommation de poisson au Canada était très faible. J'estime que c'est regrettable car on a souvent signalé combien les produits de la pêche étaient importants pour la santé.

J'aimerais mentionner un article publié dans le dépliant *Facts on Fish* du 7 octobre 1964. Voici ce que déclare le docteur F. J. Stare, chef du service de la nutrition à l'Université Harvard.

La valeur nutritive du poisson en fait un aliment de grande valeur vu l'importance qu'on donne aujourd'hui à l'alimentation en ce qui concerne la santé. C'est parce que le poisson est une source excellente de protéines, de nombreux minéraux et de vitamines. Comparativement à la plupart des aliments riches en protéines, le poisson est moins gras en général et les graisses qu'on y trouve sont surtout polyinsaturées.

Il ressort de tout cela que l'industrie est importante non seulement du point de vue commercial, mais du point de vue de la santé des Canadiens.

M. Crouse: Monsieur le président, pourrais-je poser une question au député?

M. Patterson: Oui.

M. Crouse: Sauf erreur, vous dites que j'ai indiqué inexactement la valeur nutritive du poisson?

M. Patterson: Certainement pas, monsieur le président. Je ne faisais aucune insinuation de ce genre. En fait, je pensais que le député la faisait valoir. Le député, ai-je dit, déclarait que la consommation individuelle des produits du poisson était vraiment d'un niveau très peu élevé au Canada.

M. Crouse: Merci beaucoup.

• (4.30 p.m.)

M. Patterson D'un autre côté; on signale, à l'égard de l'emploi dans le domaine des ressources piscicoles, que plus de 80,000 travailleurs se livrent à la pêche commerciale au Canada et que plus de 13,000 personnes